

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 474 693

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 79 29923

(54) Releveur de caisses.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). G 01 G 11/00 // B 65 G 17/30.

(22) Date de dépôt..... 3 décembre 1979.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 31 du 31-7-1981.

(71) Déposant : ETABLISSEMENTS TONFONI ET CIE, SA, résidant en France.

(72) Invention de : Alain Julienne.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

RELEVEUR DE CAISSES - DESCRIPTION (fig. A,B et C).

Le releveur de caisses est constitué d'un support 1 sur lequel est articulé un plateau 2 sur un axe 4. Ce plateau 2 est actionné par un vérin 3 articulé sur le support 1 par un axe 6 5 et sous le plateau 2 par un axe 5.

Le releveur de caisses s'adapte sur le tablier d'une bascule 9 par blocage de la vis 7.

Le releveur de caisses doit être positionné entre les deux bras d'un transporteur à chaînes 8 à une hauteur du sol tel 10 que h_1 soit inférieur à h (fig.A) et que h_2 soit supérieur à h (fig.B et C).

FONCTIONNEMENT : Le plateau 2 du releveur de caisses peut prendre deux positions : une position basse (fig.A) et une position haute (fig. B et C)

15 L'action sur une pédale 11 commande simultanément ((par l'intermédiaire d'un montage de relais et d'un distributeur placés dans un coffret 12 -fig. C)) la mise en marche du transporteur à chaînes 8 et la rentrée du vérin 3 mettant le plateau 2 en position basse (fig. D). Quand l'action sur la pédale 11 est 20 interrompue le transporteur à chaînes 8 s'arrête et le vérin 3 sort, mettant le plateau 2 en position haute (fig.E).

UTILISATION : a/ L'opérateur appuie sur la pédale 11 : le plateau 2 se baisse et le transporteur à chaînes 8 fonctionne faisant avancer les caisses 13 vers la bascule 9 (fig. D).

25 b/ Quand une caisse 13 se présente au-dessus du plateau 2 l'opérateur lache la pédale 11 : le plateau 2 se soulève prenant en charge la caisse 13 alors que le transporteur à chaînes 8 s'arrête (fig. E).

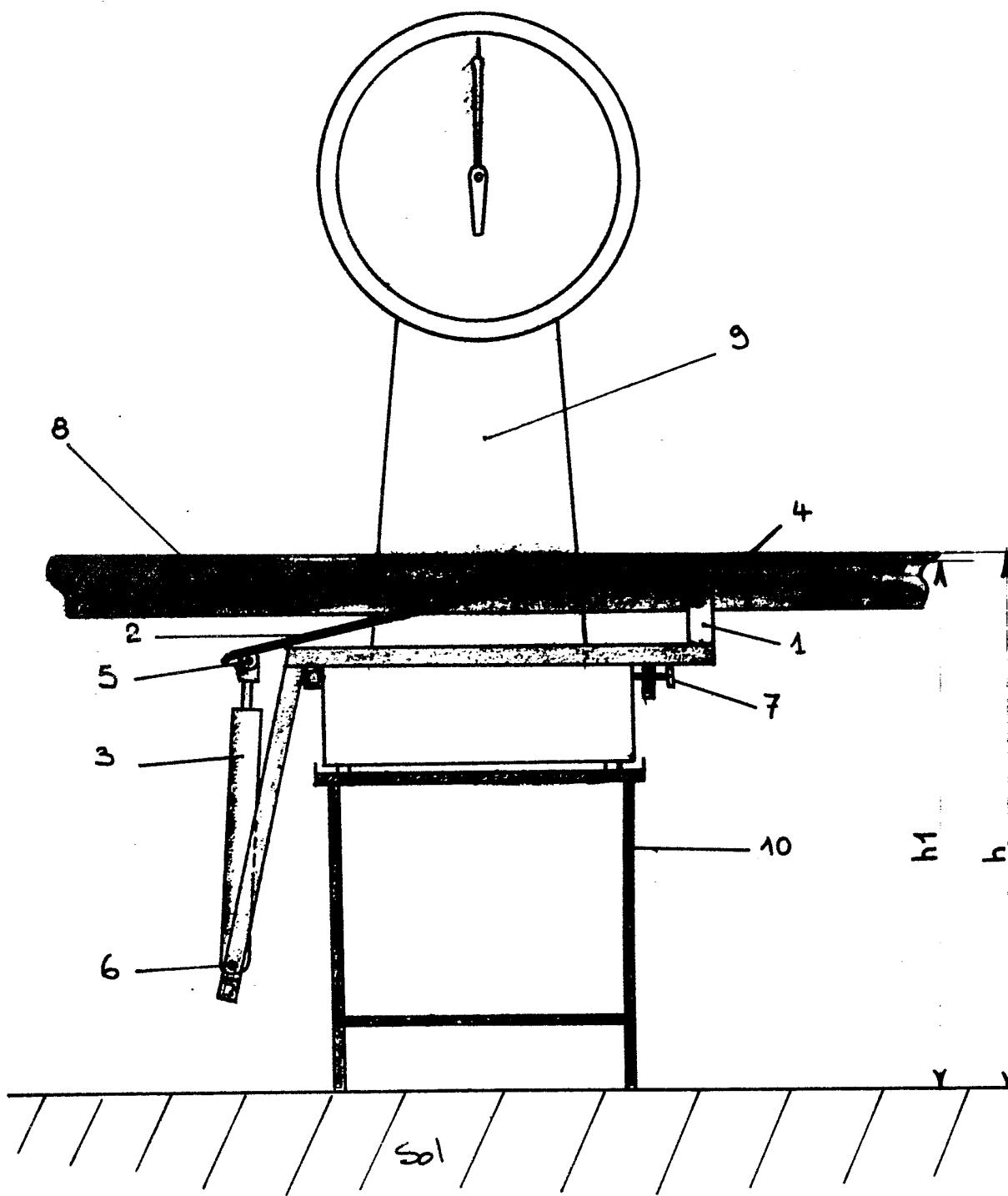
c/ L'opérateur fait sa pesée (fig. E).

30 d/ Le cycle recommence (fig. F).

REVENDICATION

Le releveur de caisse caractérisé par :

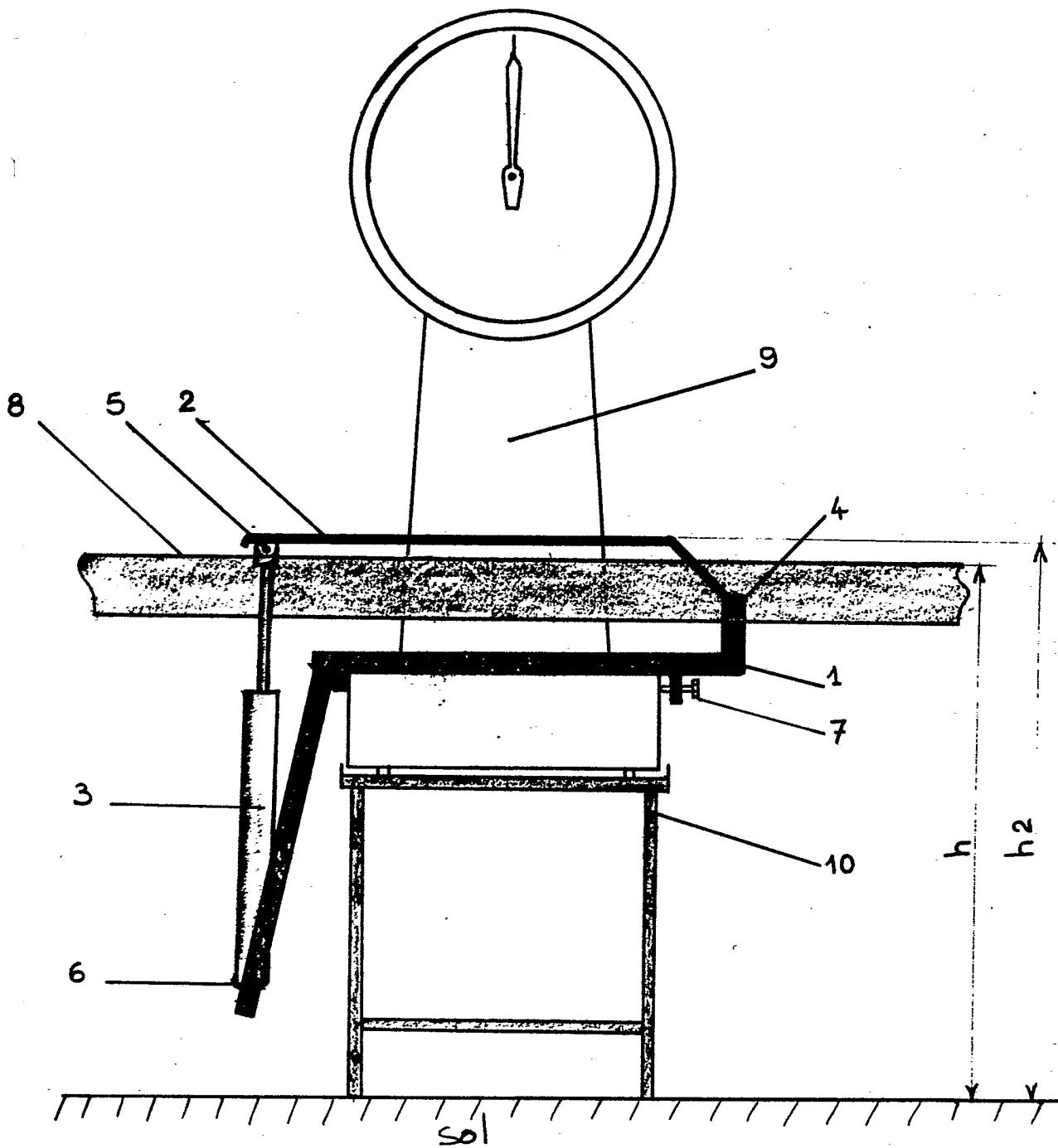
- son support 1 conçu pour être posé sur le tablier 18 d'une bascule, et maintenu en place par pression de la vis 7 et d'une forme capable d'équilibrer les forces exercées :((F1 , par le plateau 2 sur l'axe 4 et F2, par le vérin 3 sur l'axe 6, puisque leur résultante est appliquée approximativement dans l'axe médian du tablier 18 de la bascule ceci évitant tout porte à faux du tablier 18 sur les couteaux de la bascule))
- son plateau 2 dont la forme est primordiale pour assurer un bon fonctionnement, c'est à dire que ce plateau 2 puisse, en position basse s'escamoter entre les bras du transporteur à chaînes 8 , et en position haute se relever d'environ 15 trois centimètres au dessus des bras du transporteur à chaînes tout en restant parallèle à ceux - ci ((ce parallélisme pouvant subir un léger réglage grâce à l'embout fileté de la tige du vérin 3)), et dont les deux pans pliés à trente cinq degrés permettent de soulever les caisses progressivement
- 20 - un équipement électro - pneumatique permettant une commande par simple pression sur une pédale, () est un accessoire pour bascule, permettant le tarage ou le pesage, sans manutention, de toutes caisses et de tous objets pouvant circuler sur un transporteur à chaînes .

115Fig. AVue de Face

215
3

Fig. B

Vue de face



315

Fig. C

Vue de gauche

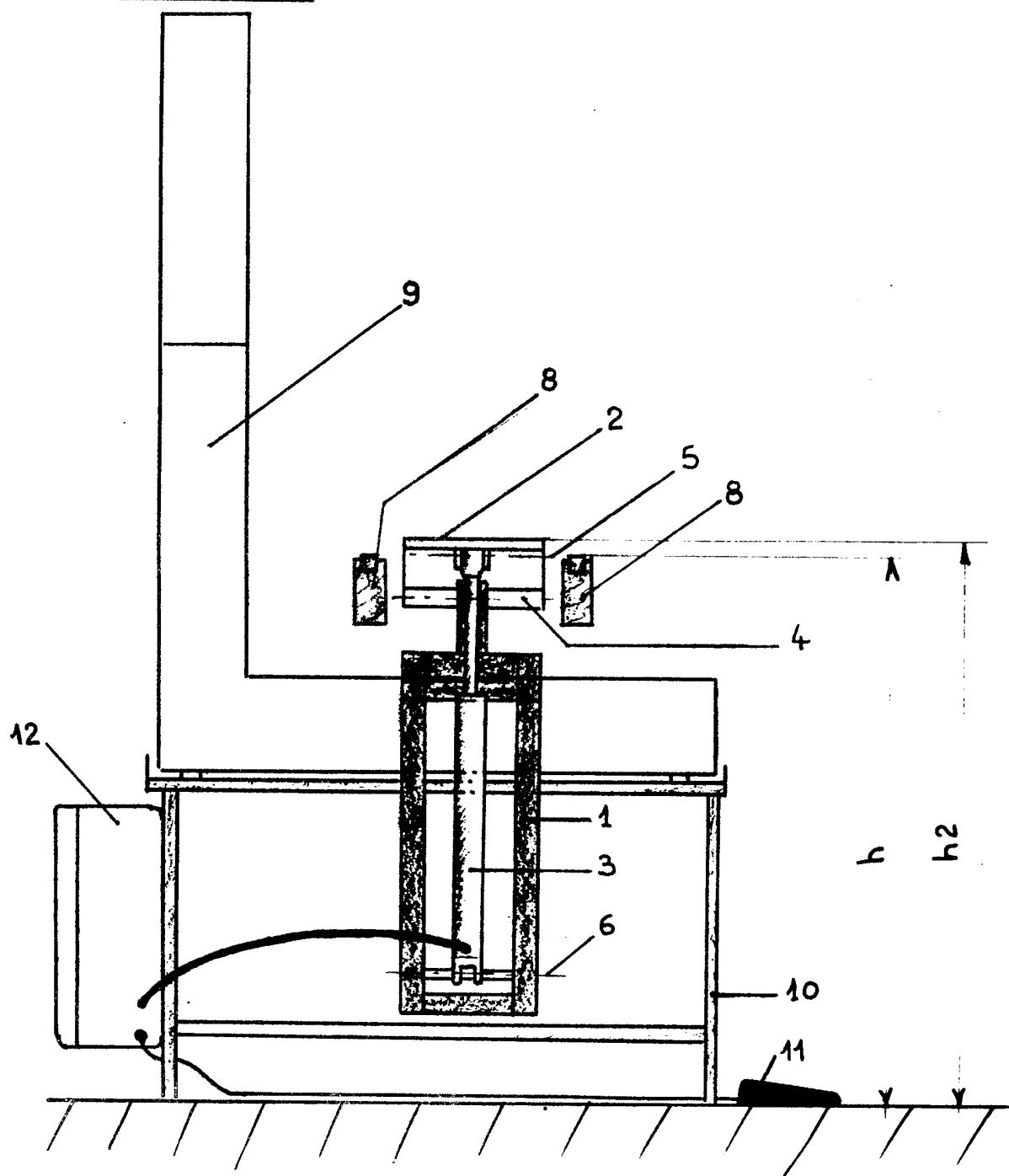


Fig. D

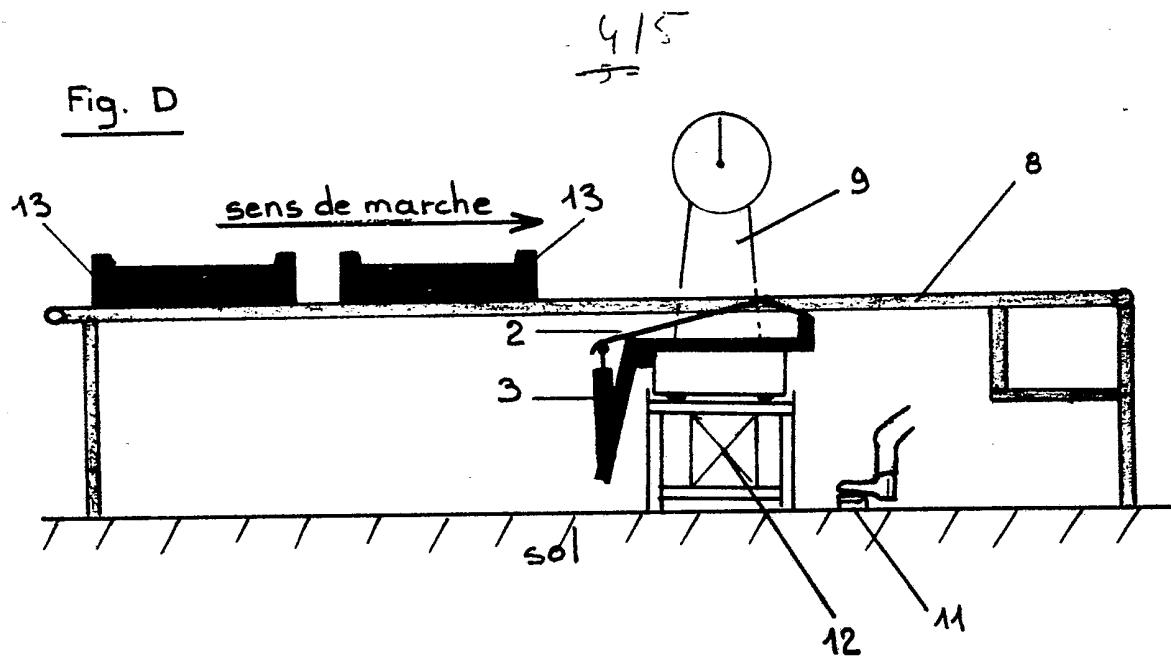


Fig. E

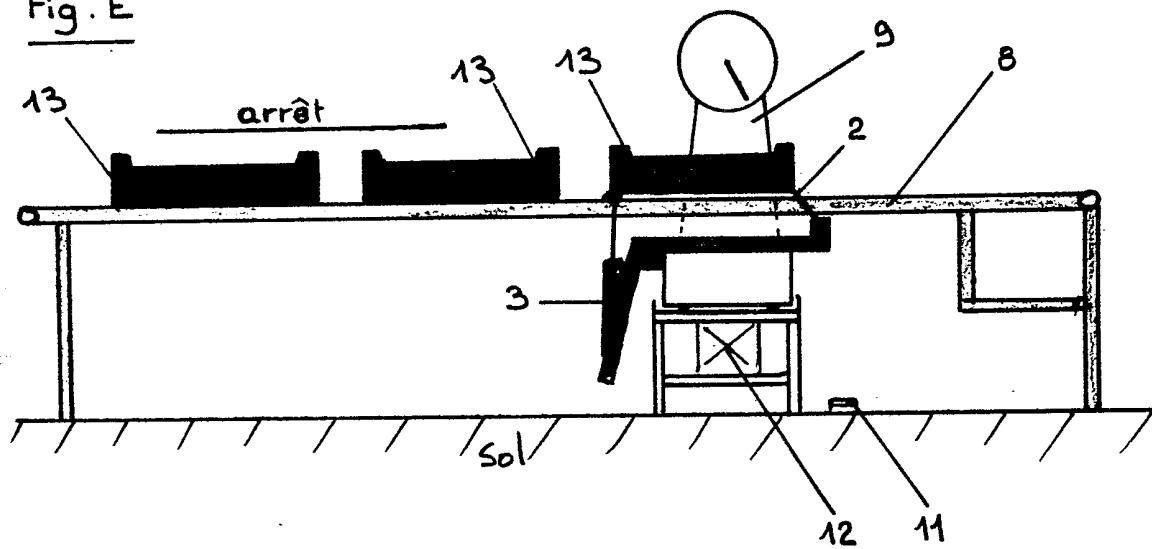
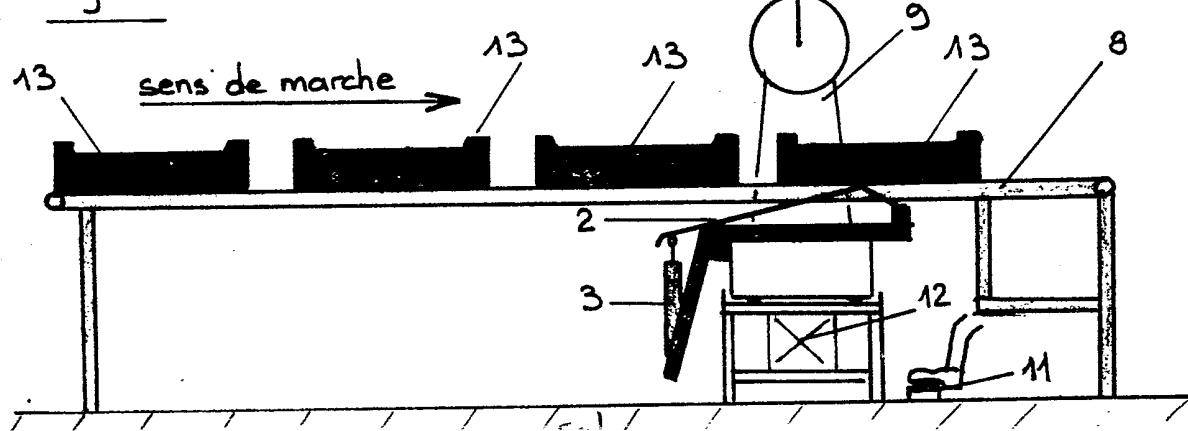


Fig. F



5/5

Fig G

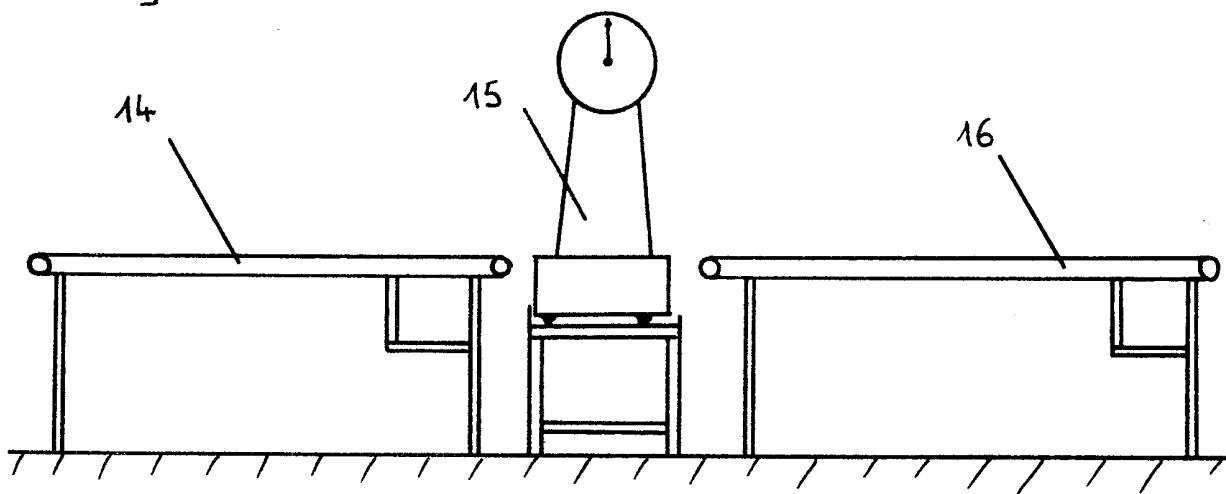


Fig H

